**CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES**

|  |  |
| --- | --- |
| SHON | **34.79 m²** |
| SHOB | **46.73 m²** |
| Hauteur | **3.40 m** |
| Pente du toit | **20°** |
| Longueur | **9.34 m** |
| Largeur | **5.00 m** |

FORESTA fabrique et livre des constructions en bois de 80 mm d’épaisseur qui sont des structures solides qui peuvent servir de base à une habitation mais à condition d’effectuer des travaux supplémentaires d’isolation du toit, des murs, de la dalle, etc… de façon à répondre aux normes en vigueur qui permettent d’obtenir l’attestation RT2012, obligatoire pour obtenir le permis de construire pour habitation. La législation en vigueur prévoit un test d’étanchéité à la fin des travaux. Ces travaux sont à la charge du client et FORESTA ne peut pas être tenue responsable pour la qualité de l’ensemble de la construction finie. FORESTA ne délivre pas la garantie décennale

**PAROIS**Les parois de nos chalets sont fabriquées avec des madriers en sapin contrecollé d’une épaisseur de 80 mm. Le profil des madriers est prévu pour un emboîtement entre eux grâce à des languettes et des rainures. Les assemblages d’angles sont des doubles encoches permettant d’obtenir une très bonne étanchéité.

**Les murs doivent être isolés pour correspondre aux normes en vigueur concernant une pièce d’habitation. Les travaux d’isolation sont à la charge du client.**

L’usinage est réalisé dans notre unité de production de NEVERS (France, Nièvre) sur un centre d’usinage à commande numérique moderne, extrêmement compétitif (matériel HUNDEGGER).

Les perçages (électricité, raidisseurs) sont prévus à l’usinage. La structure comporte des emplacements spécifiques pour accueillir l’électricité, mais l’installation électrique n’est pas fournie avec.

Tourillons en bois pour raidir les madriers formant les parois.

Chacun des éléments composant les murs sera étiqueté individuellement.

Lisse basse en bois traitée autoclave cls.3.

**TOIT**Construction avec une pente de toit à 20° supportant des tuiles de 45 kg/m² pour un emplacement situé à une altitude inférieure ou égale à 900 m, dans une zone de neige 1 ou 2a. Composition de la charpente: pannes de section 190 mm x 80 mm et chevrons de section 120 x 45 mm. Pose de planches de rive en lambris bois de 21 x 170 mm. Les gouttières ne sont pas prévues sur ce type de toit.

**COUVERTURE**

Couverture en shingle. Pose par clouage sur dalles OSB pour l’intérieure de chalet et volige 15 x 90 mm sur extérieure.

**La toiture doit être isolée pour correspondre aux normes en vigueur concernant une pièce d’habitation. Les travaux d’isolation sont à la charge du client.**

**PLAFOND**Solive en section de 120 x 45 mm en plafond de chambres. La finition du plafond n’est pas fournie car elle doit se faire après isolation, l’isolation étant à la charge du client.

**MENUISERIES**

Les menuiseries extérieures sont en sapin contrecollé traité insecticide, fongicide et hydrofuge à double vitrage

4 – 12 – 4 mm.

5 fenêtres 1000 x 750 mm, sapin traité insecticide, fongicide et hydrofuge à double vitrage 4 – 12 – 4 mm.

1 porte fenêtre 1550 x 2200 mm sapin traité insecticide, fongicide et hydrofuge à double vitrage 4 – 12 – 4 mm, fermeture 5 points.

4 portes intérieures 730 x 2040 mm.

Quincaillerie : toute quincaillerie nécessaire à la menuiserie prévue.

Les menuiseries se posent dans un pré-cadre bois qui est lui-même fixé dans la réservation prévue dans la paroi.

Le pré-cadre est également fourni aux dimensions spécifiques de la menuiserie. L’étanchéité entre le pré-cadre et les parois est réalisée avec une mousse PU à cellules ouvertes imprégnée à cœur d'une résine acrylique stable ACRYL 300 10 x 15mm,

**VOLETS**

Fournis dans le prix de base, ils sont en bois massif, de type barre / écharpe. La quincaillerie des volets est prévue.

**TERRASSE**

Terrasse en bois couverte en lames de terrasse en pin traité autoclave cl.3.

Terrasse constituée de poteaux bois massif fixés avec des platines métalliques.

**OPTION:**

**a) Couverture ONDUVILLA**

Couverture en éléments ONDUVILLA garanties 10 ans. Pose sur lattage et contre lattage en bois 27 x 38 mm. Pose d’un film pare pluie hautement respirant à la vapeur d’eau.

**b) Couverture en tuiles métalliques**

Couverture en tuiles constituées d’une âme d’acier revêtue à chaud sur les deux faces d’une couche de protection de type Zincalume® et d’une couche primaire à l’époxy, la face extérieure est revêtue d’une couche de base acrylique pigmentée non toxique avec incrustation de granules de pierre naturelle, finition par laque acrylique incolore incorporant un algicide non toxique. Ils bénéficient de la garantie fabricant de 50 ans. Pose sur lattage et contre lattage en bois 27 x 38 mm.

Pose d’un film pare pluie hautement respirant à la vapeur d’eau.

**c) Finition LASURES extérieures**

**Fourniture** d’une lasure primaire industrielle pour passer la 1ère couche et **fourniture** d’une lasure fluide microporeuse satinée pour passer deux couches de finition. Les trois couches de lasure assurent une protection hydrofuge renforcée, fongicide, anti bleuissement, insecticide préventif et une finition satinée de la surface du bois.